

FAITS MARQUANTS DE FIDJI / BONN: LUNDI, 6 NOVEMBRE 2017

La Conférence de Fidji/Bonn sur les changements climatiques a démarré ce jour. Dans la matinée, les plénières d'ouverture de la CdP 23, de la CMP 13 et de la CMA 1-2 se sont réunies séparément, puis dans une plénière conjointe. Dans l'après-midi, les plénières du SBI et du SBSTA se sont réunies en parallèle, puis pour une plénière conjointe. Les tables rondes de session de l'APA sur le respect des dispositions et sur les orientations relatives la section de la décision 1/CP.21 (Document final de Paris) relative à l'atténuation, ainsi que les réunions des groupes de contact du SBI et du SBSTA et des réunions de consultation informelle, se sont déroulées dans l'après-midi.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Salaheddine Mezouar, Président de la CdP 22, de la CMP 12 et de la CMA 1, a ouvert la session de la CdP 23. Il s'est remémoré les victimes des catastrophes naturelles survenues au cours de l'année écoulée, en affirmant que ces événements mettent en exergue les coûts de l'inaction. Son intervention a été suivie d'une cérémonie traditionnelle Fidjienne, le Qaloqalovi.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC Patricia Espinosa a évoqué les objectifs de la CdP 23: prendre les mesures nécessaires pour compléter la structure de l'Accord de Paris, renforcer ses impacts et atteindre ses objectifs; et avancer dans la réalisation des engagements de l'avant-2020.

Le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) Petteri Taalas a rapporté des températures globales, des concentrations de dioxyde de carbone et des températures océaniques battant tous les records, ainsi qu'une acidification des océans galopante, et des saisons plus extrêmes d'ouragans, de moussons et de sécheresse.

Hoesung Lee, Chair, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a rapporté que le rapport spécial intitulé « Réchauffement global à 1,5°C » sera approuvé à temps pour le dialogue de facilitation de 2018.

Barbara Hendricks, Ministre de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire, Allemagne, a déclaré que chaque dollar investi aujourd'hui aura des retours consistants en termes de qualité de l'air, de sécurité sanitaire et de nouvelles opportunités économiques. Elle a annoncé que l'Allemagne versera en 2017 50 millions EUR supplémentaires au Fonds pour l'adaptation.

Souhaitant la bienvenue aux délégués à la « ville onusienne » d'Allemagne, le Maire de Bonn, Ashok-Alexander Sridharan, a souligné que l'action locale et régionale va guider l'action climatique mondiale.

PLÉNIÈRE DE LA CDP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Élection du Bureau:

Le Premier Ministre des Fidji, Frank Bainimarama, a été élu par acclamation Président de la CdP 23, de la CMP 13 et de la CMA 1-2. Il a souligné qu'un bon niveau d'ambition, d'innovation, d'ingéniosité et de « simple bon travail » pourrait maintenir la hausse de la température globale en dessous de 1,5°C, et a mis en exergue l'importance du Dialogue de Talanoa à venir.

Règlement intérieur: Les Parties sont convenues d'appliquer le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), exceptée le projet de règle 42 relatif au vote. Le Président a informé les présents que les Fidji tiendraient des consultations informelles à ce sujet.

Adoption de l'ordre du jour: Le Président de la CdP 23 Bainimarama a évoqué deux propositions d'ajouts à l'ordre du jour provisoire (FCCC/CP/2017/1/Add.1/Rev.1 et Add.2): une d'Iran, au nom du Groupe des pays en développement animés du même esprit (LMDC), sur l'accélération de la mise en œuvre des engagements et des mesures de l'avant-2020; et l'autre de la République démocratique du Congo, appuyée par le Mozambique, sur un mécanisme pour promouvoir, mesurer, notifier, vérifier et rendre compte du niveau d'ambition des organisations non-Parties. Il a noté que les consultations visant à inclure ces points n'ont pas atteint de consensus et a proposé d'adopter l'ordre du jour provisoire sans ces points tout en poursuivant les consultations. Il a également signalé des consultations en cours sur la proposition de la Turquie concernant l'accès au Fonds vert pour le climat (FVC) et au Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC). La CdP a ensuite adopté l'ordre du jour tel que proposé.

La TURQUIE a fait observer qu'elle attend une décision de la CdP à Bonn concernant sa demande.

La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO et l'Iran, au nom des LMDC, se sont opposés à l'adoption de l'ordre du jour sans les points additionnels proposés. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a souligné que les propositions ont été formulées conformément aux règles existantes. Les LMDC ont noté que l'impératif d'avancer sur le niveau d'ambition de l'avant-2020 est largement reconnu et qu'il n'est donc pas une question nouvelle. La CHINE, soutenant l'INDE et les LMDC, a appelé à accorder un traitement égal aux deux pistes de travail lancées en 2012, et a déploré que l'Amendement de Doha ne soit pas encore entré en vigueur.

Signalant l'importance du niveau d'ambition et de préparation de l'avant-2020 pour engager les discussions, la Suisse, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (GIE), soutenue par la GÉORGIE, a soutenu le traitement proposé par le Président pour les deux points proposés.

La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a déclaré attendre que les consultations sur la proposition relative au sous-point de l'ordre du jour sur les parties prenantes non-Parties fasse l'objet d'une décision de la CdP.

Élection des membres du Bureau autres que le Président:

Les Parties sont convenues que le Vice-Président de la CdP 23 Helmut Hojesky, Autriche, poursuive les consultations jusqu'à ce que les nominations soient finalisées.

Admission d'organisations en qualité d'observateurs: La CdP a admis les organisations listées dans le document FCCC/CP/2017/2 en qualité d'observateurs.

Organisations des travaux: Les Parties sont convenues de soumettre plusieurs points au SBSTA et au SBI.

PLÉNIÈRE DE LA CMP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté

l'ordre du jour (FCCC/KP/CMP/2017/1) et sont convenues de transmettre au SBSTA les sous-points relatifs aux questions liées à l'Article 2.3 du Protocole de Kyoto (mesures de riposte) et au SBI divers autres points.

Élection du Bureau: Le Président de la CMP Bainimarama a indiqué que les consultations vont se poursuivre.

État de la ratification de l'Amendement de Doha: Le Secrétariat a rapporté qu'au 6 novembre 2017, 84 Parties avaient présenté leurs instruments d'acceptation. Le Président Bainimarama a présenté une note sur les mesures prises par les Parties visées à l'Annexe I concernant la transmission d'informations visant à établir leurs quantités assignées pour la deuxième période d'engagement et sur d'autres informations requises conformément aux lignes directrices pour l'établissement de rapports (FCCC/CMP/2017/INF.1). Il a indiqué que des consultations informelles allaient avoir lieu.

Le Président Bainimarama a suspendu la session.

PLÉNIÈRE DE LA CMA

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/PA/CMA/2017/1) et sont convenues de l'organisations des travaux. Le Président Bainimarama a annoncé la poursuite des consultations sur l'élection des suppléants et a rapporté l'état de la ratification de l'Accord de Paris en indiquant que 169 Parties l'ont ratifié à ce jour. Il a ensuite suspendu la session.

PLÉNIÈRE CONJOINTE CDP/CMP/CMA

La plénière conjointe s'est rassemblée pour entendre les déclarations d'ouverture.

L'Équateur, au nom du G-77/CHINE, a estimé que la CdP 23 doit faire des avancées, entre autres, sur: la structure du dialogue de facilitation de 2018; le travail relatif aux pertes et préjudices; le soutien financier pour le WIM; une décision mettant le Fonds pour l'adaptation au service de l'Accord de Paris; et la clarification des critères d'éligibilité pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le FVC.

L'UE a estimé comme prioritaires: les projets de décision ou éléments textuels sur tous les domaines du programme de travail de l'Accord de Paris; la clarification de la façon dont le Dialogue de Talanoa va être conduit; et les contributions de chacun pour impulser le Programme mondial d'action climatique.

La Suisse, au nom du GIE, avec le soutien de la GÉORGIE, a appelé la CdP 23 à travailler sur l'élaboration de lignes directrices pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en précisant le profil du Dialogue de Talanoa et en faisant avancer le Programme mondial d'action climatique.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a estimé qu'il faut placer au centre de la CdP 23 un cadre de transparence améliorée, solide et effectif.

Les Maldives, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a souligné que la CdP 23 doit faire avancer la question des pertes et préjudices, notamment en établissant un programme de travail quinquennal, un soutien sur le long-terme pour le WIM comme point permanent de l'ordre du jour, et un flux financier accéléré pour les petits États insulaires en développement (PEID).

Plaidant pour une « CdP d'action », l'Éthiopie, au nom des PMA, s'est dite inquiète du fait que le financement semble se réduire, notamment pour le Fonds pour les PMA (FPMA) et pour le Fonds pour l'adaptation.

Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné l'importance du financement pour la mise en œuvre des engagements pris en vertu de la Convention, et pour parvenir à des avancées en ce qui concerne l'Accord de Paris.

La République démocratique du Congo, au nom de la COALITION DES NATIONS À FORÊTS OMBROPHILES (CFRN), a souligné la nécessité d'un financement public et privé coordonné pour la mise en œuvre de REDD+.

L'Iran, au nom des LMDC, a appelé la réunion à se poser en « CdP de la mise en œuvre » centrée sur les engagements en matière de financement, de transfert de technologies, de renforcement des capacités et de pertes et préjudices.

Le Pérou, au nom de l'ASSOCIATION INDÉPENDANTE DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a appelé de ses vœux des avancées sur, entre autres: la conception du dialogue de facilitation de 2018; l'adoption d'un plan d'action sur la problématique de genre; et le soutien aux travaux sur les questions émergentes, telles que les océans, la santé, et les peuples autochtones.

La République dominicaine, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a estimé que le message de « vie et d'espoir » de l'Accord de Paris semble avoir été remis à plus tard,

car les pays vulnérables reçoivent des avantages de plus en plus maigres en matière de financements, de transfert de technologies et de renforcement des capacités. Le délégué a souligné que les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques sont insuffisants et a regretté qu'une Partie visée à l'Annexe I ait quitté l'accord.

Le Brésil, au nom du GROUPE BRÉSIL, AFRIQUE DU SUD, INDE ET CHINE (BASIC), a exprimé des préoccupations sur la création unilatérale de la part des pays développés de nouveaux critères pour obtenir des financements du FEM, en soulignant qu'une telle pratique est dépourvue de fondements juridiques.

Les États-Unis ont rappelé leur décision de quitter l'Accord de Paris, mais ont souligné leur intention de poursuivre leur engagement, y compris pour jeter les bases des lignes directrices pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le Président de la CdP Bainimarama a suspendu la session plénière.

PLÉNIÈRE DU SBSTA

Le Président du SBSTA Carlos Fuller a ouvert la session.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le SBSTA a adopté l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2017/5) et a approuvé l'organisations des travaux de la session.

Élection du Bureau: Le Président Fuller a indiqué que des consultations étaient en cours.

RAPPORTS SUR D'AUTRES ACTIVITÉS: Le SBSTA a pris note des Rapports sur d'autres activités (FCCC/SBSTA/2017/INF.4, INF.7 et INF.8).

Le Président du SBSTA Fuller a laissé la parole à l'assistance pour recevoir les rapports sur divers points à l'ordre du jour du SBSTA.

Le CRTC a rapporté avoir satisfait près de 30 demandes d'assistance technique, et se trouver actuellement engagé dans 111 autres demandes.

Le CET a mis en exergue les travaux achevés en 2017, notamment concernant la coopération Sud-Sud et triangulaire sur l'adaptation, avec un accent particulier sur les secteurs de l'eau et de l'agriculture.

Le GIEC a évoqué des faits marquants des travaux relatifs à son sixième cycle d'évaluation, notamment la publication de huit documents.

L'OMM a informé qu'elle travaille de concert avec ONU-Environnement pour établir un système global d'information intégrée sur les GES afin d'aider à surveiller les progrès accomplis par les Parties en matière de mise en œuvre.

Le Comité sur les satellites d'observation terrestre (CEOS) a informé l'assistance au sujet d'un travail de surveillance climatique depuis l'espace, en soulignant qu'une information de haute qualité sur les GES sera utile pour dresser le bilan mondial.

Le Système mondial d'observation climatique (GCOS) a rapporté qu'il travaille de concert avec l'OMM sur sept indicateurs climatiques, et a déploré les lacunes dans la couverture du réseau mondial de centres climatologiques en raison des ressources insuffisantes.

Le Programme mondiale de recherche climatique (WDRP) a évoqué ses travaux dans la modélisation avancée et la réduction d'échelle pour des données climatiques régionales.

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a signalé les nombreuses menaces que les changements climatiques font peser sur la santé des océans.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a rapporté les progrès accomplis sur: la technologie de l'aviation; les améliorations opératives; les options de combustibles durables pour l'aviation; et le Système de compensation et de réduction du dioxyde de carbone issu de l'aviation internationale (CORSIA).

L'Organisation maritime internationale (OMI) a rapporté que ses membres ont approuvé une feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie intégrale de réduction des émissions de GES par les navires.

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT DE LA CONVENTION: Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux: L'UE a appelé à assurer l'intégrité de l'environnement et à éviter le double comptage dans le cadre du CORSIA, et a estimé que les mesures à prendre dans le cadre de l'OMI ne devraient pas être remises à 2023. Les ÎLES MARSHALL ont exhorté énergiquement les pays à s'assurer que la stratégie de l'OMI soit cohérente avec l'objectif de rester en deçà de 1.5°C.

Le JAPON a déclaré que les émissions imputables aux combustibles devraient rester du ressort de l'OACI et de l'OMI. L'ARABIE SAOUDITE a appelé l'OACI et l'OMI à tenir compte des principes et des dispositions de la CCNUCC. Le Président du SBSTA Fuller a dit qu'il entreprendrait des consultations.

Les points et sous-points suivants vont faire l'objet de consultations informelles:

- Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (PTN);
- Rapport du Comité de l'adaptation (conjointement avec le SBI);
- Rapport du Comité exécutif du WIM (conjointement avec le SBI);
- Mise au point et transfert de technologies: Cadre technologique institué en vertu du paragraphe 4 de l'article 10 de l'Accord de Paris; et Rapport annuel commun du CET et du CRTC (conjointement avec le SBI);
- Questions relatives à l'agriculture;
- Recherche et observation systématique;
- Questions méthodologiques relevant de la Convention: Paramètres de mesure communs; et
- Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones.

Les points suivants vont être examinés dans des groupes de contact:

- Impact des mesures de riposte mises en œuvre: Forum amélioré et programme de travail; et Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions à prévoir au titre de l'Accord de Paris pour le forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre (conjointement avec le SBI);
- Modalités de comptabilisation des ressources financières fournies et mobilisées par le biais d'interventions publiques, conformément au paragraphe 7 de l'article 9 de l'Accord de Paris; et
- Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris (approches coopératives).

Le Président Fuller a suspendu la plénière.

GROUPE DE CONTACT DU SBSTA

QUESTIONS RELATIVES À L'ARTICLE 6 DE L'ACCORD DE PARIS: Kelley Kizzier (UE) et Hugh Sealy (Maldives) ont co-présidé ce groupe. Signalant une absence relative de progrès, Kizzier a proposé que les Co-Présidents préparent des non-documents reprenant les éléments potentiels, sous-éléments et autres pistes pour chaque sous-point, et les Parties ont accepté. Beaucoup ont salué la valeur ajoutée des tables rondes pré-session sur l'Article 6. Toutes les Parties sauf une ont soutenu l'admission d'observateurs au groupe de contact et aux sessions informelles. Les consultations vont se poursuivre.

PLÉNIÈRE DU SBI

Le Président du SBI Tomasz Chruszczow, Pologne, a ouvert la réunion.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2017/8 et Add.1) en laissant en suspens le sous-point sur l'information comprise dans les communications nationales (CN) des Parties non visées à l'Annexe I. Le SBI a adopté l'organisation des travaux et a décidé d'avancer sur les événements mandatés.

Election du Bureau: Le Président Chruszczow a rapporté que des consultations vont avoir lieu.

NOTIFICATION ET EXAMEN CONCERNANT LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I: Le SBI a pris note de l'état d'avancement de la présentation et de l'examen des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'Annexe I (FCCC/SBI/2017/INF.1) et du rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de GES des Parties visées à l'Annexe I pour la période 1990-2015 (FCCC/SBI/2017/18). Concernant la compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'Annexe I de la Convention, les consultations informelles vont se poursuivre.

CALENDRIERS COMMUNS POUR LES CDN VISÉES AU PARAGRAPHE 10 DE L'ARTICLE 4 DE L'ACCORD DE PARIS: Le Président du SBI Chruszczow a annoncé que des consultations informelles auraient lieu afin d'adopter des conclusions, dans la mesure du possible. La Chine, pour les LMDC, a souligné que la CdP 22 est venue de charger le SBI de conduire des consultations mais ne lui a pas donné mandat pour adopter des conclusions, en exprimant son inquiétude quant

à préjuger du résultat des négociations. Le BRÉSIL a espéré que les négociations seront suffisamment constructives pour conduire à un résultat.

Le Président Chruszczow a indiqué que les consultations informelles se feraient conformément au mandat donné par la CdP 22.

ÉTABLISSEMENT DE MODALITÉS ET DE PROCÉDURES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT ET L'UTILISATION DU REGISTRE PUBLIC VISÉ AU PARAGRAPHE 12 DE L'ARTICLE 7 DE L'ACCORD DE PARIS: La Chine, au nom des LMDC, a noté que ce point est lié au registre sur l'adaptation, et a proposé de traiter ces deux points conjointement dans des consultations informelles. Des consultations informelles vont avoir lieu.

ÉTABLISSEMENT DE MODALITÉS ET DE PROCÉDURES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT ET L'UTILISATION DU REGISTRE PUBLIC VISÉ AU PARAGRAPHE 12 DE L'ARTICLE 4 DE L'ACCORD DE PARIS: La Chine, au nom des LMDC, a demandé qu'il soit clarifié si les Parties sont venues d'examiner les deux points dans des consultations informelles conjointes. Le Président Chruszczow a signalé que les Parties sont venues à la SBI 44 que ces points doivent être distincts dans l'ordre du jour. La République de Corée, au nom du GIE, a estimé que les fonctions et les caractéristiques de ces deux registres sont différentes. Des consultations informelles vont avoir lieu.

QUESTIONS RELATIVES AUX PMA: Le Groupe d'experts sur les PMA (GEP) a présenté les activités du GEP, notamment: un engagement avec le Secrétariat du FEM et une extension de l'assistance technique concernant les Plans nationaux d'adaptation (PNA). Ce point va faire l'objet de consultations informelles.

RAPPORT DU FEM: Le FEM a rapporté, entre autres, qu'il continuera de fournir des ressources aux Parties non visées à l'Annexe I pour leurs CN et leurs Rapports biennaux actualisés (RBA). Des consultations informelles vont avoir lieu.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADAPTATION: Le Comité de l'adaptation a signalé ses travaux avec le GEP pour fournir un soutien et des orientations techniques aux Parties en matière de mesures d'adaptation. Ce point va faire l'objet de consultations informelles jointes à celles sur les questions relatives aux PMA.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU WIM: Le Comité exécutif du WIM a rapporté les progrès accomplis notamment dans l'opérationnalisation de deux mandats émis à Paris: l'élaboration d'un mécanisme de partage d'information pour le transfert de risques; et l'avancement de travaux sur une équipe spéciale chargée des déplacements.

Signalant que « le Comité exécutif n'est pas le WIM », les BAHAMAS ont appelé à faire avancer le mécanisme. L'AOSIS a proposé d'inclure, dans une décision de la CdP sur ce point, un mandat donné au SBI et au SBSTA pour examiner les pertes et préjudices pendant la période intersessions. Les BAHAMAS et le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAÏN, ont déploré les contraintes budgétaires qui affectent le Comité exécutif.

Des consultations informelles vont avoir lieu conjointement avec le SBSTA.

QUESTIONS RELATIVES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS: Le Comité de Paris sur le renforcement des capacités (CPRC) a présenté le rapport annuel sur les progrès techniques accomplis par le CPRC, en signalant des progrès significatifs. Le SBI est convenu de conduire des consultations informelles successives sur le renforcement des capacités dans le cadre de la Convention et dans celui du Protocole de Kyoto.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017: Le Secrétaire général adjoint de la CCNUCC Ovais Sarmad a présenté le rapport en soulignant les domaines clés d'exécution et en signalant un taux de contribution générale de 90% dans le cadre de la Convention.

Rapport d'audit et états financiers de 2016: Le SBI a pris note du Rapport d'audit et états financiers de 2016 (FCCC/SBI/2017/INF.15 et Add.1), et a décidé que les discussions auront lieu dans un groupe de contact, avec d'autres sous-points de ce point de l'ordre du jour.

Budget Programme pour l'exercice biennal 2018-2019: Sarmad a présenté le programme de travail révisé pour l'exercice biennal

2018-2019 (FCCC/SBI/2017/INF.13, FCCC/SBI/2017/4/ Add.1 et FCCC/SBI/2017/INF.8) qu'il a décrit comme une première étape dans l'élaboration d'un processus budgétaire plus transparent et plus clair.

Autres questions budgétaires et financières: Le Président a décrit les plans pour un atelier technique qui se tiendra en marge de la SBI 47 avec pour but d'examiner les possibilités d'accroître l'efficacité et la transparence du processus budgétaire.

Les points et sous-points suivants ont été transmis à des groupes de contact ou des consultations informelles sans discussion:

- Travaux du Groupe consultatif d'experts (GCE) des CN des Parties non visées à l'Annexe I;
- Rapports de synthèse sur l'analyse technique des RBA des Parties non visées à l'Annexe I;
- Moyens d'accroître la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information, de façon à renforcer l'action engagée au titre de l'Accord de Paris;
- Questions de genre et changements climatiques;
- Coordination de l'appui à la mise en œuvre d'activités relatives aux mesures d'atténuation dans le secteur forestier par les pays en développement;
- Mise au point et transfert de technologies: Rapport annuel commun du CET et du CRTCC (conjointement avec le SBSTA) et Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies;
- Questions relatives au financement de l'action climatique;
- Plans nationaux d'adaptation (PNA); et
- Impact des mesures de riposte mises en œuvre (conjointement avec le SBSTA).

PLÉNIÈRE CONJOINTE SBSTA/SBI

Le Président du SBI Chruszczow et le Président du SBSTA Fuller ont ouvert la réunion.

L'Équateur, au nom du G-77/CHINE, a souligné, entre autres: le besoin urgent de mesures pour l'avant-2020; le caractère prioritaire de l'adaptation pour les pays en développement; et la participation renforcée de peuples autochtones au processus de la CCNUCC.

L'UE a souligné, entre autres: le besoin d'adopter un plan d'action sur la thématique de genre et de lancer la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones; la transparence des discussions dans les SB; et le besoin d'entamer les travaux sur les calendriers communs pour les CDN et sur l'amélioration de la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information au titre de l'Accord de Paris.

Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à assurer la cohérence et l'équilibre du programme de travail de l'Accord de Paris. Le délégué a appelé à trouver un terrain d'entente sur le registre public, à élaborer des modalités pour la transparence des soutiens, et à donner au Secrétariat une marge de manœuvre pour utiliser les fonds volontaires.

L'Éthiopie, au nom des PMA: a appelé à prévoir un point permanent sur les pertes et préjudices; a déploré l'insuffisance des ressources du Fonds pour les PMA; et a appelé à assurer la durabilité des activités du Fonds pour l'adaptation.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a mis en question l'inscription à l'ordre du jour de l'exercice budgétaire biennal pour 2018-2019, étant donné que la SBI 46 est convenue d'un projet de décision.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont estimé que les récentes catastrophes climatiques survenues dans les PEID sont la preuve de leurs circonstances particulières, et que le Rapport du PNUE sur les lacunes montre qu'il n'est pas trop tard pour « nous remettre dans l'axe d'un réchauffement limité à 1,5°C. »

La Corée, pour le GIE, avec le soutien de la GÉORGIE, a affirmé que les approches marchandes et non marchandes devraient être guidées par les principes de transparence, d'intégrité de l'environnement et d'évitement du double comptage dans l'examen des diverses CDN.

Le Pérou, au nom de l'AILAC, a souligné l'adoption d'un plan sur la question du genre comme un des résultats les plus attendus de la CdP 23.

L'Iran, pour les LMDC, a souligné qu'accélérer la mise en œuvre avant 2020 est fondamental pour établir une confiance mutuelle et des bases solides pour le niveau d'ambition de l'après-2020.

Soulignant que les changements climatiques sont la conséquence historique du capitalisme des pays industrialisés, la Bolivie, au nom de l'ALBA, a estimé qu'il est urgent de mettre en œuvre le WIM.

La République démocratique du Congo, au nom de la CfrN, a appelé à inclure la foresterie dans les approches coopératives dans le cadre de l'Article 6 de l'Accord de Paris.

Le Panama, au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (SICA), a appelé à garantir des ressources pour la mise en œuvre du WIM, et a plaidé pour la transparence et l'intégrité écologique dans les mécanismes de l'Article 6.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont estimé qu'ils peuvent apporter des perspectives singulières et essentielles en matière d'atténuation, d'adaptation, de pertes et préjudices, et de renforcement des capacités.

Le GROUPE DES FEMMES ET DU GENRE a souligné que l'égalité de genre est une question transversale qui requiert de cibles intégrales et d'engagements financiers explicites.

Les ONG DE LA JEUNESSE (YOUNGO) ont appelé à ouvrir dans le programme de travail sur l'agriculture des vecteurs pour la participation des jeunes.

Les ONG DES ENTREPRISES ET DES INDUSTRIES (BINGO) a demandé aux co-facilitateurs chargés des mesures de riposte de rechercher activement la participation des entreprises dans le groupe de contact.

L'Organisation CLIMATE ACTION NETWORK (CAN) a appelé la CdP 23 à permettre au WIM de s'acquitter de son mandat envers les plus vulnérables en lui garantissant des ressources appropriées.

L'Organisation CLIMATE JUSTICE NOW! (CJN!) a souligné que le financement de l'action climatique soit servir des intérêts publics et non des intérêts privés.

Le GROUPE DE AGRICULTEURS a identifié des éléments qui permettent d'améliorer le secteur agricole, y compris les financements et le transfert de technologies.

Le GROUPE DES ADMINISTRATIONS LOCALES ET DES AUTORITÉS MUNICIPALES (ALAM) a mis en exergue la façon dont les administrations locales et régionales contribuent à élever le niveau d'ambition dans les CDN.

Les ONG DE RECHERCHE ET INDÉPENDANTES (RINGO) se sont dites impatientes de déterminer quelles sont les fossés entre les capacités actuelles et les capacités souhaitées, et de créer des moyens pour combler ces fossés.

Les ONG SYNDICALES (TUNGO) ont regretté qu'un important atelier pré-session sur les mesures de riposte ait été organisé sans admettre d'observateurs.

DANS LES COULOIRS

Arrivés au Centre de conférences mondiales de Bonn, les délégués ont été accueillis par un complexe transformé et de nombreux rappels du fait que la CdP 23 est, de fait, une CdP du Pacifique. La métaphore du Président Frank Bainimarama selon laquelle « nous sommes tous dans le même canot » a presque été ressentie au pied de la lettre par les délégués massés dans des petites salles de plénière tout au long de la journée.

Le sentiment général était toutefois bien plus grave. Dans les plénières, les intervenants ont sans cesse rappelé la longue série de désastres naturels survenus en 2017 et ont souligné l'urgence de payer tous ensemble pour prendre des mesures plus ambitieuses. Un canot traditionnel fidjien trône au milieu du complexe pour renforcer l'idée. Sans doute aiguillonnés par ce message, les divers organes ont démarré leurs travaux sur les chapeaux de roue mais dans un calme relatif, mises à part les sèches discussions sur deux propositions de nouveaux points pour l'ordre du jour de la CdP.

En dehors des cinq plénières, les délégués ont vanté la valeur ajoutée des tables rondes pré-session de l'APA, et certains les ont même considérées comme « les meilleures discussions que nous ayons jamais eues ». Si certains étaient déçus de l'absence de résultats textuels issus des tables rondes, d'autres ont affirmé qu'ils en gardent un souvenir assez précis pour faire aboutir des progrès dans les jours qui viennent.